

■ **Fondation OMPA, Organisme de Management pour la Promotion des Activités professionnelles et intellectuelles en liquidation**, à Châtillon (FR), CH-217-0270048-6, la mise en valeur et en exploitation des compétences, etc. (FOSC du 28.03.2003, p. 6). Par ordonnance du 27.04.2007, le Président du Tribunal de la Broye, à Estavayer-le-Lac, a prononcé la faillite de la fondation. Par ordonnance du 10.05.2007, le Président du Tribunal de la Broye, à Estavayer-le-Lac, a suspendu la procédure de faillite faute d'actif.

Journal no 2682 du 20.06.2007
(03993790 / CH-217.0.270.048-6)